

ÉCO-EFFICIENCE DU SECTEUR DE L'AGRICULTURE

L'éco-efficience des activités agricoles peut être évaluée en comparant l'évolution de certains indices de production (rendements agricoles p. ex.) avec celle de divers paramètres illustratifs des pressions et des impacts environnementaux générés par le secteur (utilisation d'intrants, rejets atmosphériques...).

La production agricole et les intrants

L'activité du secteur agricole peut être représentée par la valeur ajoutée brute (VAB) du secteur primaire, l'indice de production végétale¹, la superficie agricole utilisée (SAU)² et le cheptel³. Sur la période 1995-2014, la VAB du secteur primaire et l'indice de production végétale ne montrent pas de tendance nette tandis que la SAU et le cheptel⁴ ont respectivement diminué de 4,5% et 18,1%. Du côté des intrants, l'utilisation des engrais azotés⁵ (minéraux et organiques) et phosphorés a baissé de 16,8% et 64,5% sur la même période. La comparaison de l'évolution de l'utilisation d'engrais et de produits phytopharmaceutiques avec celle de la production des cultures arables met en évidence un découplage depuis 1995 (réduction des quantités d'engrais et de produits phytopharmaceutiques utilisées par tonne récoltée et par hectare cultivé).

La production agricole et les émissions de polluants atmosphériques

Les émissions atmosphériques du secteur de l'agriculture sont liées aux types d'activité (élevage, grandes cultures...), aux modes de production (utilisation d'engrais, type de travail du sol, gestion des effluents...), à différents processus biologiques (comme la dénitrification) ou encore à la consommation d'énergie (machines agricoles, chauffage des serres). Ces

émissions sont principalement constituées de gaz à effet de serre (GES) et de polluants acidifiants (SO₂, NO_x et NH₃). Les émissions de GES d'origine agricole proviennent principalement de la volatilisation de l'azote appliqué et contenu dans les sols (N₂O) et de la digestion des ruminants (CH₄).

Sur la période 1995-2014, le secteur agricole a enregistré une diminution de ses émissions de polluants atmosphériques (-12,5% pour les GES et -12,4% pour les substances acidifiantes) entraînant un découplage par rapport à l'indice de production végétale et la SAU. Ce gain d'éco-efficience est à mettre en relation avec la baisse du nombre total de bovins (ruminants) ainsi qu'avec une meilleure gestion des effluents d'élevage⁶, l'optimisation dans la gestion des intrants et la réduction des apports d'engrais minéraux⁵, une gestion plus raisonnée des engrais⁶ ou encore la promotion de pratiques plus respectueuses de l'environnement. La plupart de ces facteurs dérivent de mesures réglementaires ou volontaires telles que le Programme de gestion durable de l'azote en agriculture⁶, la conditionnalité des aides agricoles⁷, les programmes agro-environnementaux⁸ ou l'agriculture biologique⁹.

[1] Production totale des cultures arables | [2] → AGRI 1 | [3] → AGRI 3 |

[4] Entre 1990 et 2014, réduction marquée du nombre de bovins (-23,2%) et en particulier de vaches laitières (-43,8%) | [5] → AGRI 5 | [6] AGW 13/06/2014; → AGRI 9 | [7] → CONTRÔLE 4 | [8] → AGRI 10 | [9] → AGRI 4

Fig. AGRI 7-1 Éco-efficience du secteur de l'agriculture en Wallonie

